

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Victor Hugo - CPGE - MPSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Victor Hugo - CPGE - MPSI	Jury par défaut	Tous les candidats	45	1211	420	347	14

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, physique-chimie et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Attendus locaux

Les résultats obtenus dans les spécialités et options scientifiques ont une importance essentielle dans le classement des candidats. Les bulletins sont examinés avec attention.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le lycée Victor Hugo de Besançon délivre un enseignement en MPSI sur le modèle de tous les autres établissements publics du même type. Pour tous les renseignements concernant le contenu et l'organisation des enseignements de la voie MPSI, se référer au site de l'association des professeurs de Spéciale UPS (prepas.org) :

<https://prepas.org/index.php?article=49>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont séparés en trois groupes :

Groupe A : élèves d'un lycée français en terminale générale, ayant en terminale les spécialités math et physique. Ces dossiers sont pré-classés par un algorithme s'appuyant sur leur moyenne coefficientée (inspirée des coefficients aux concours) avec leur note de terminale de maths, physique, philo, lv1, épreuve écrite du bac français, épreuve orale du bac de français, et bonus pour ceux qui ont pris "maths expertes". Les moyennes coefficientées tiennent compte du contrôle continu sur les 2 premiers semestres de terminale et des notes aux épreuves de spécialité. Une étude approfondie des bulletins non algorithmique (appréciations, classement, moyenne de classe, redoublement éventuel) permet ensuite d'ajuster le classement précédent.

Groupe B : élèves d'un lycée français en terminale générale, ayant en terminale les spécialités math et nsi ou sii. Ces dossiers sont également préclassés par un algorithme s'appuyant sur une moyenne coefficientée, associée à une étude très approfondie des bulletins non algorithmique (appréciations, classement, moyenne de classe, redoublement éventuel, spécialité de 1ère) qui permet ensuite d'ajuster les moyennes obtenues afin d'intégrer ou non ces candidats au classement final.

Groupe C : les autres ne font pas l'objet d'un pré-classement algorithmique, ils sont étudiés préalablement à la commission puis éventuellement insérés dans le classement précédent après discussion en commission. Les bulletins, appréciations mais aussi la lettre de motivation interviennent dans le classement de ces candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avoir de bons résultats et de bonnes appréciations sur les bulletins (moyenne et classement) est indispensable pour être admis en MPSI.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins scolaires de terminale	Matières étudiées : maths - maths expertes - physique (ou nsi ou sii) - philo - lv1 - notes de français et de spécialités au bac.	Niveau des résultats, qualité des appréciations, moyenne de classe, classement de l'élève.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire		Informations portées sur le bulletin scolaire et la fiche avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Comportement	Appréciations dans les bulletins	Informations portées sur le bulletin scolaire et la fiche avenir (synthèse).	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation personnelle pour les dossiers atypiques, les réorientations du supérieur ou les étudiants n'ayant pas fait de physique depuis la 2nde ou la 1ère.	Lettre de motivation et parcours scolaire	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun		Aucun	Non considéré

Signature :

Jean BROYER,

Proviseur de l'établissement Lycée Victor Hugo